



ARTIS
LA MARQUE DES ARTISANS

ENDUIT MANUEL POUDRE



ARTIS GARNIMUR

Enduit de garnissage

Définition :

Enduit poudre intérieur de couleur blanche à base de charges minérales, de liants et d'adjuvants pour le dégrossissage des murs et plafonds.

Domaine d'utilisation :

Pour le dégrossissage des surfaces irrégulières.

S'applique sur supports neufs ou rénovés, bruts ou peints, correctement préparés :

- Plâtre correctement imprimé, carreaux de plâtre correctement préparés, plaques de plâtre,
- Anciens fonds peints (après préparations),
- Ciment, béton.

Dépolir d'éventuels supports fermés et lisses. Ne pas appliquer sur du polystyrène, ni sur des revêtements collés, ni à l'extérieur.

Avantage :

- Excellent garnissant
- Bonne tenue en charge
- Temps d'emploi élevé
- Bonne ponçabilité

Recouvrement :

Recouvrable par tous types de peintures et revêtements muraux.

Classification :

Produit issu de fabrication industrielle automatisée, codée, numérotée et contrôlée.

- Préparation à base de charges minérales de liants et d'adjuvants
- Caractérisation (NFT 36-005) : Famille III classe 3
- Codification GSVWACR (EN 16-566) : $G_3S_1V_0W_0A_0C_0R_0$
- Taux de gâchage : 40 % d'eau, soit 0.40 l d'eau pour 1 kg de poudre
- Epaisseur d'application : jusqu'à 5mm



- Consommation : 1 à 1.2 kg/m²/mm
- Temps d'utilisation : 4 heures à 20°C
- Redoublement : dès que l'enduit est sec
- Recouvrement : après séchage complet, 24 heures en moyenne.
- Couleur : blanc
- Adhérence enduit/support (EN 16-566) : > 0,5 MPa

Préparation des supports :

Les supports doivent être conformes au D.T.U. en vigueur 59.1 et 59.4 : durs, sains, cohésifs, secs, propres, exempts de graisse, de cire ou tout autre produit pouvant altérer l'accrochage. Pour les fissures et saignées, il est recommandé de les ouvrir, au besoin avec un grattoir triangulaire, de les dépoussiérer et, si besoin est, d'appliquer un fixateur de fond ou une impression. Sur toute peinture fermée, satinée ou brillante, poncer pour recréer une accroche, puis épousseter soigneusement. Appliquer un primaire au préalable pour application en direct sur plâtre.

Préparation du produit :

Verser GARNIMUR progressivement dans de l'eau et un récipient propres.

Malaxer jusqu'à obtenir une pâte homogène.

Laisser reposer 5 à 10 minutes.

Rebattre la pâte avant utilisation (sauf si celle-ci a commencé à durcir).

0,4 litre d'eau pour 1 kg de poudre.

Mise en œuvre :

S'applique à la lame à enduire ou à la lisseuse. Sur des supports irréguliers, appliquer 2 couches successives d'enduit. Après séchage, vous pouvez effectuer un léger ponçage. Vous pouvez ensuite poser, après application d'une couche d'impression, papiers peints, revêtements souples ou appliquer tous types de peintures.

Sur anciennes peintures risque d'effets de tuilage et de craquelage en cas de couches multiples.

Appliquer un primaire au préalable pour une application sur plâtre.

Application directe sur enduit possible.

Précaution d'emploi :

Ne pas appliquer sur du polystyrène, ni sur des revêtements collés, ni à l'extérieur.

Le temps de prise peut varier en fonction de la température ambiante :

Température élevée : accélération de la prise.

Température basse : retardement de la prise.

Appliquer entre 8°C et 35°C.

Ne pas appliquer à un taux d'hygrométrie > 70%.

Ne pas appliquer sur des supports humides, gelés ou surchauffés.

Ne pas appliquer dans une atmosphère pouvant créer de la condensation.

Il est conseillé de ne pas rebattre la pâte lorsqu'elle commence à durcir.

Ne pas appliquer en extérieur.



Nettoyage des outils et des mains : à l'eau.

Tenir hors de portée des enfants.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Le port des gants est conseillé pour l'application.

Le produit doit être mise en œuvre conformément aux réglementations en vigueur et à nos recommandations. Les temps de séchage sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée, et des conditions ambiantes.

Documents normatifs à consulter :

EN 16-566 : Peintures et vernis - Enduits de peintures pour travaux intérieurs et/ou extérieurs - Adaptation des enduits aux normes européennes.

NFT 36-005 : caractérisation des produits peintures.

DTU 59.1 (NFP 74-201) : travaux de peinture des bâtiments.

DTU 59.4 (NFP 74-204) : mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.

Stockage et conservation :

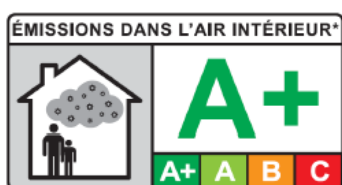
Produit garanti 12 mois, facture d'achat faisant foi, dans son emballage d'origine fermé, stocké à l'abri de l'humidité et sans contact direct avec le sol.

Hygiène et sécurité :

Pas d'étiquetage de danger.

Conditionnement :

Existe en 25 kg



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche annule et remplace toute fiche antérieure relative à ce produit. La présente fiche descriptive a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondées sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.